



RÉFORME DES RETRAITES : LE GOUVERNEMENT RECULE... MAIS JUSQU'À QUAND ?

CE QU'IL FAUT RETENIR (ET CE QU'ON EN PENSE)

1. La réforme est gelée... jusqu'en 2028

Oui, vous avez bien lu : jusqu'au 1er janvier 2028, l'âge légal de départ reste bloqué à 62 ans et 9 mois maximum. Enfin une bonne nouvelle ? Pas si vite ! Le gouvernement nous offre un sursis, mais pas une annulation. C'est un peu comme si votre patron vous disait : « *On ne vous licencie pas aujourd'hui, mais on en reparle dans deux ans.* » Rassurant, non ?

2. Les 1961-1964 : toujours dans le collimateur

Pour les copains nés entre 1961 et 1964, le report progressif de l'âge légal est maintenu. Un à trois trimestres de plus à bosser, selon l'année de naissance. Merci qui ? Merci la réforme ! On se demande bien pourquoi on nous fait payer les pots cassés d'un système que les politiques n'arrivent pas à réformer équitablement.

3. Après 2027, tout peut (re)basculer

À partir de 1965, tout dépendra du résultat de la présidentielle de 2027. Autrement dit, on nous promet une nouvelle bataille dans deux ans. Les jeunes générations, elles, restent coincées avec un départ à 64 ans... sauf si un nouveau gouvernement décide de tout chambouler. Bref, on est dans le flou artistique, comme d'hab !

Un débat relancé... mais pour qui ?

Le gouvernement parle d'un « débat de fond » sur le financement des retraites. Très bien, mais où sont les travailleurs dans cette équation ? On nous serre la vis, on nous demande de travailler plus longtemps, mais on ne nous écoute jamais vraiment. La rue, elle, a déjà parlé : non à la réforme, oui à la justice sociale !



Que faire en attendant ?

- Restez mobilisés : une suspension, ce n'est pas une victoire.
- Vérifiez vos droits : les simulateurs de l'Agirc-Arrco et de l'Assurance Retraite sont vos amis.
- Préparez-vous à la prochaine bataille : 2027 arrive vite, et le gouvernement compte sur notre lassitude.

Alors, on se laisse faire ou on continue à se battre ?

Parce qu'une chose est sûre : sans pression, pas de concession ! Et vous, vous en pensez quoi de ce nouveau rebondissement ? Prêts à remettre le couvert en 2027 ?



LES SYNDICATS FO RHÔNE-ALPES RESTENT MOBILISÉS ET VIGILANTS POUR DÉFENDRE LES DROITS DES AGENTS TERRITORIAUX POUR TOUJOURS AMÉLIORER LEURS CONDITIONS DE TRAVAIL.